
Jane-Hélène Gagnon

Agente de recherche
Direction générale de l'enseignement collégial

Les établissements d'enseignement collégial disposent désormais d'un outil qui leur permet d'avoir une vue d'ensemble des cheminements scolaires de leurs élèves et de les analyser en tenant compte des cheminements de l'ensemble des élèves du réseau.

En effet, la Direction générale de l'enseignement collégial vient de faire parvenir à chaque collège deux séries de *fiches signalétiques d'indicateurs sur les cheminements scolaires au collégial*. La première série porte sur les élèves de l'établissement (fiches « collège ») et la seconde, sur l'ensemble des élèves du réseau auquel le collège appartient, soit le réseau des cégeps, des collèges privés ou des écoles gouvernementales (fiches « réseau »).

Les fiches sont disponibles pour tous les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Elles concernent trois cohortes d'élèves constituées par les nouveaux inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire (dit « régulier ») aux trimestres d'automne 1980, 1983 et 1986. S'y ajoutera, d'ici quelques semaines, la cohorte de 1989.

Pour chaque programme de DEC, cinq indicateurs sur les cheminements scolaires sont consignés dans la fiche.

Le suivi à la loupe des parcours scolaires

La cote de réussite au secondaire

La cote de réussite au secondaire est un facteur important de la prédiction de la réussite des cours et de la diplomation au collégial¹. Pour chaque élève, la cote calculée correspond à une moyenne pondérée des notes obtenues aux examens ministériels du MEQ dans les matières de formation générale.

Pour chaque programme, on présente la cote de réussite moyenne de la cohorte ainsi que l'écart type. Ces données sont de bons indicateurs de la qualité et de l'homogénéité du groupe d'élèves en ce qui a trait à leurs antécédents scolaires au secondaire.

Le taux de réussite des cours au premier trimestre

Le taux de réussite des cours au premier trimestre d'études collégiales est calculé pour chaque élève en divisant le nombre de cours réussis par le nombre de cours suivis. La fiche signalétique présentent les proportions d'élèves de la cohorte qui ont un taux de réussite maximal, fort, moyen, faible et nul. Par exemple, un élève qui a suivi six cours aura un taux de réussite maximal s'il les a tous réussis ; un taux de réussite fort s'il en a réussi cinq ; un taux de réussite moyen s'il en a réussi quatre ; un taux de réussite faible s'il en a réussi trois, deux ou un ; et un taux de réussite nul s'il n'en a réussi aucun.

Le choix d'étudier la réussite des cours au premier trimestre repose sur la conclusion de nombreux travaux qui illustrent le lien étroit entre cette réussite et la diplomation au collégial².

Le taux de réinscription au troisième trimestre

Cet indicateur sert à qualifier la présence aux études au troisième trimestre, soit le trimestre d'automne suivant celui de la première inscription au collégial. Plus précisément, les données indiquent si les élèves sont réinscrits dans le même programme et le même collège qu'au premier trimestre.

Le choix de cet indicateur tient au fait que, du moins dans les programmes de DEC, plus de 50 p. cent des changements de programme s'effectuent au cours de la première année d'études.

Le taux de diplomation au cours de la durée prescrite des études

Cet indicateur précise les proportions d'élèves qui ont obtenu une sanction d'études au cours de la durée prescrite des études, soit deux années scolaires dans les programmes de formation générale et trois années dans ceux de formation professionnelle. On présente ici la proportion d'élèves qui ont obtenu une sanction d'études dans le même programme et le même collège qu'au premier trimestre.

Ces données permettent de faire des comparaisons entre les cohortes en ce qui a trait à la performance des élèves, puisque la période d'observation est la même pour toutes les cohortes. Les écarts enregistrés entre les cohortes sont attribuables à des comportements différenciés des élèves de chacune des cohortes plutôt qu'à l'effet « temps ».

Le taux de diplomation au cours de la période d'observation maximale

Cet indicateur donne les proportions d'élèves qui ont obtenu une sanction d'études au cours de la période d'observation maximale, c'est-à-dire la période allant du trimestre de la première inscription au collégial des élèves de la cohorte jusqu'au dernier où des données sont disponibles dans le fichier de données sur les cheminements scolaires du ministère. On précise si la sanction a été obtenue dans le même programme et le même collège qu'au premier trimestre.

Les comparaisons entre les cohortes sont à proscrire, puisque la période d'observation varie d'une cohorte à l'autre. Cependant, pour une même cohorte, on peut mettre en relation les données du collège avec celles du réseau ou encore avec celles de groupes d'élèves inscrits dans différents programmes.

Des données parlantes

Les informations contenues dans les fiches « collèges » et « réseau » peuvent être analysées dans une perspective institutionnelle, « réseau » ou historique. Par exemple, on peut se demander :

- Dans quelle mesure parvenons-nous à retenir aux études les élèves de notre collège ?
- Pour chaque programme que nous offrons, combien d'élèves obtiennent un diplôme au cours de la période prescrite des études ?
- Est-ce que la baisse de la performance des élèves dans tel ou tel programme est un phénomène purement local ou s'inscrit-elle dans une tendance nationale ?
- Nos élèves inscrits dans le programme « X » prennent-ils aujourd'hui plus de temps à terminer leurs études qu'en 1980 ?

La fiche signalétique permet aux intervenants du milieu de l'enseignement collégial de dépister des situations qui nécessitent un examen plus minutieux. Il s'agit d'un outil pouvant servir à la fois à l'évaluation des programmes d'études, au développement pédagogique et à la planification institutionnelle.

Enfin, soulignons que, sur demande, les collèges peuvent recevoir des fiches distinctes pour les élèves des deux sexes ou encore pour les élèves inscrits à temps plein et à temps partiel lors de leur première inscription au collégial.

Pour plus de précisions sur la méthodologie utilisée, on pourra lire le *Guide d'utilisation* qui accompagne les fiches ou communiquer avec la responsable du projet au [418] 646-4500. 📧

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Plusieurs études réalisées au SRAM abordent le thème des liens entre la réussite au secondaire et celle du collégial. Mentionnons, entre autres, les documents suivants : TERRILL, R., *Les liens entre la réussite au secondaire et la réussite au collégial*, extraits d'une communication donnée à l'Hôtel Bonaventure à l'occasion des rencontres secondaire-cégep, SRAM, 1986 ; TERRILL, R., *L'abandon scolaire au collégial : une analyse du profil des décrocheurs*, SRAM, 1988 ; TERRILL, R., *Examen comparatif des profils de réussite des cohortes étudiantes antérieures et suggestions pour le système de dépistage DÉFI*, communiqué n° 12, SRAM, 1989.
2. Voir DIONNE, B., M. MASSON et A. BÉLANGER, « Le choc du passage du secondaire au collégial : « The First Year Experience » propose des solutions », dans *Pédagogie Collégiale*, vol. 2, n° 2, p. 24-26.